Examen DROIT
Me LAURENT
ISIMA 2ème année
2002-2007

SUJET

I. 1^{ère} partie

- 1. Le résultat d'une activité économique est soumis ,comme n'importe quel autre revenu, à l'impôt.
- Selon la forme sous laquelle l'activité économique est conduite, ce résultat relèvera :
 - soit de l'impôt sur le revenu
 - soit de l'impôt sur les sociétés

Pour chacun de ces impôts, donnez l'assiette, les obligations déclaratives ainsi que le taux.

(3)

- 2. Vous créez votre entreprise. Pour ce faire, vous devez signer un bail commercial pour les locaux dans lesquels vous allez exercer votre activité . En tant que locataire, quelles clauses allez-vous négocier avec votre bailleur ?
 - (4)
- 3. Définition de la cessation des paiements Distinction entre redressement judiciaire et liquidation judiciaire.
- (2)
- 4. Différence entre apport en capital et apport en compte-courant d'une somme d'argent.

(1)

II. 2ème partie

1. Quelles sont les conditions de validité d'une clause de non-concurrence ?	
	(3)
2. Différences entre faute grave et faute lourde ?	
	(1)
3. Quelles mentions doivent figurer dans la lettre de notification de licencieme économique pour être valable ?	en†
	(3)
1. Dans quels cas le logiciel élaboré par un salarié appartient-il à l'entreprise ?	
	(3)